

Compte-rendu du conseil d'école du 6 février 2024

Lieu : Ecole de Venise

Début de la séance : 18h

Membres présents

Mmes DEVAUX, SCHOENAUER, BARBIER, CHAMOULAUD, PREVITALI (enseignantes) et Mme SENSI (directrice)

Mmes GILLET, MOUTENET, DUMAS, DONIER et MM. ATTARD, MARCHAND, SAUDEAU (représentant-e-s de parents d'élèves)

M. VUILLIER (président du syndicat de l'école intercommunale)

Mme LEROY (vice-présidente du syndicat de l'école intercommunale)

Membres excusés :

Mme GUILLEMIN (Inspectrice de l'Education Nationale)

Mmes HADJERAS, SENECHAL, MAUJEAN, MARCHAND et KOPF (enseignantes)

Mme CROUVOIZIER, M. SADOULET (représentant-e-s parents d'élèves)

Mmes SAUVAGEOT, HERVÉ et GERDY (Atsem), M.CHARPIOT (Directeur Francas)

Mmes AL AABQARY-GENESTIER et BICHET (RASED)

Mme HUSY (AESH)

Mme JANEY (présidente de l'APE)

Secrétaires de séance : Mme PREVITALI et Mme GILLET

ORDRE DU JOUR :

- Effectifs pour la rentrée scolaire 2024,
- Suivi des élèves,
- Santé et sécurité,
- Syndicat scolaire,
- Projets pédagogiques et APE,
- Questions écrites des parents.

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Recrutement service civique pour l'année scolaire : Théo MOREL, du 7 septembre 2023 au 7 juillet 2024 (2 jours sur Vieilley, 2 jours sur Vensie).

Départ en retraite de Sylvie HERVÉ. Morgane GERDY la remplace à titre définitif (CDD jusqu'en novembre puis CDI).

Morgane LARRIVÉE a été recrutée (CDD d'un an) pour occuper le poste de Morgane GERDY.

1. EFFECTIFS RENTRÉE 2023

	Prévisions effectifs
PS	23
MS	21
GS	15
CP	30
CE1	24
CE2	25
CM1	21
CM2	38
Total	197

Les effectifs étant en baisse, l'école fait partie cette année des mesures de cartes scolaire : une fermeture de classe est donc prévue par l'IA-DSDEN.

Moyenne à moins de 22 pour 9 classes, 24.5 pour 8 classes.

La décision sera validée d'ici mai selon l'évolution des effectifs.

Evolution positive des effectifs peu probable : concernant le lotissement de Vieilley peu de terrain vendus et nouveaux habitants sans enfants ou avec des enfants plus âgés.

Rentrée suivante avec effectifs toujours en baisse : départ de 38 CM2 en sept 2025 et arrivée moindre d'élèves de petite section.

Décharge de direction : passe d'un 50% de décharge à un 33%.

Ci-après les répartitions envisagées pour l'an prochain, sur 9 classes, puis sur 8.

A noter : selon les directives ministérielles, les classes comportant des GS, CP et CE1 ne doivent pas compter plus de 24 élèves.

Répartitions pédagogiques :

9 classes :

Enseignant	Quotité	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CMI	CM2	Total
classe 1		23								23
classe 2			21							21
classe 3				15	6					21
classe 4					24					24
classe 5						24				24
classe 6							25			25
classe 7								21		21
classe 8									19	19
classe 9									19	19
		23	21	15	30	24	25	21	38	197

8 classes :

Enseignant	Quotité	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CMI	CM2	Total
classe 1		23	5							28
classe 2			16	8						24
classe 3				7	17					24
classe 4					13	10				23
classe 5						14	10			24
classe 6							15	10		25
classe 7								11	13	24
classe 8									25	25
		23	21	15	30	24	25	21	38	197

Remarques des parents et des élus :

- Dans le journal, il est annoncé la fermeture d'une classe de maternelle mais l'enseignante qui partira sera la dernière arrivée dans l'équipe. Il s'agit donc de Mme SENECHAL qui a les CM1/CM2 sauf si une autre enseignante souhaite partir. Une décision sera prise en équipe.
- Il est demandé par Mme GILLET si une action des parents serait utile pour lutter contre la fermeture de classe. M. VUILLIER rapporte que le syndicat scolaire et les maires des 5 villages soutiendraient cette action si elle avait lieu. M. VUILLIER demande aux parents de se décider sur les modalités d'une action. Le site de Bonnay serait le plus adapté pour une grosse action.
- Les parents élus transmettront des informations à l'ensemble des familles par le biais de la directrice.

2. SUIVI DES ÉLÈVES

Résultats des évaluations nationales : très bons résultats en début de CP et début de CE1, un peu moins bon en CM1 (mais restent tout de même bons). Résultats supérieurs aux résultats du département, de l'académie et du national.

Des évaluations CP ont eu lieu mi-janvier.

Nous n'avons pas encore les résultats au niveau académique et national.

Les résultats pour la classe de Mme KOPF sont globalement très bons. Avec quelques élèves fragiles dans certaines compétences.

Les LSU du 1^{er} semestre seront disponibles sur Educonnect à partir du 9 février pour les élèves à partir du CP. Pour les maternelles, le cahier de progrès a été remis aux familles.

Les parents peuvent désormais signer le document numériquement (un tuto sera transmis aux familles). Les signatures permettent de s'assurer que les parents ont pris connaissance du livret.

Le RASED (réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté) :

Intervention de Mme GENESTIER (enseignante RASED) auprès d'élèves à besoins particuliers. Elle apporte son soutien dans les domaines fondamentaux.

Prise en charge d'élèves de cycle 2/3 (école de Vieilley) :

- 5 élèves de CE1 en français, 4 élèves de CE2 en français, 4 élèves de CM1 en maths

Les enseignantes informent les parents de la prise en charge de leur enfant par l'enseignante spécialisée. Un bilan est transmis aux parents à la fin de la prise en charge.

Un point est fait par M. VUILLIER sur le financement du RASED par les communes dans lesquelles le RASED intervient.

pHARe – programme national de Prévention contre le HARcèlement scolaire

- s'assurer du bien être des élèves et maintenir un bon climat scolaire

Les élèves ont pu répondre à un questionnaire « climat scolaire » en décembre. Concerne tous les élèves à partir du CE2, il est anonyme.

Questionnaire conçu par l'équipe enseignante en juin 2023 à partir d'un questionnaire proposé par l'académie. Permettre aux enseignantes d'évaluer le bien être des élèves à l'école et de repérer les problématiques.

L'analyse des résultats du questionnaire sera présentée au 3^e conseil d'école.

D'autres actions sont prévues dans le plan pHARe : journée contre le harcèlement, débat...

3. SANTÉ ET SÉCURITÉ

a. Visites médicales

GS : visites médicales prévues avec le médecin scolaire après les vacances de février, le Dr Emilie COLNOT-BREUNE (interne), en présence des parents s'ils le souhaitent/peuvent.

La visite de l'orthoptiste a eu lieu pour les PS fin janvier. Les élèves de PS non vus l'année passée ont bénéficié d'une consultation au cours de la MS.

Les visites médicales de l'infirmière de PMI pour les élèves de MS sont en attente. Un retour est fait directement aux familles.

(Les enseignantes ne sont pas informées des bilans médicaux).

b. Exercices intrusion et incendie

Sécurisation des établissements

2 plans prévus dans le PPMS : risques majeurs (risque de séismes, dispersion de produits chimiques...) et attentat intrusion.

Le but n'est pas d'angoisser les enfants mais de développer la culture de la sûreté pour les adultes et les enfants, d'apprendre à réagir à une alerte.

- Exercice attentat intrusion réalisé en interne le 14 décembre 2023 dans les 3 écoles à tour de rôle (permettant ainsi la présence de la directrice sur chaque site)
- Exercice académique confinement matières dangereuses prévu en avril (ensemble des établissements de l'académie). Alerte donnée par le recteur aux chefs d'établissements et directrices/directeurs par SMS > lesquels diffusent l'information au sein de leur établissement.
- 2^e exercice incendie le vendredi 26 janvier (dans chaque école à tour de rôle)

Une proposition a été faite par les pompiers de Moncey de participer aux exercices incendies (mise en conditions réelles). Les familles seront informées en amont afin de ne pas paniquer les parents s'ils entendent les pompiers intervenir sur l'école.

4. SYNDICAT SCOLAIRE

Mme SENSI interroge M. VUILLIER sur l'évolution du budget en 2023 (fournitures scolaires, projets pédagogiques), travaux et investissements.

M. VUILLIER explique que le budget n'est pas encore voté mais qu'un investissement important sera fait pour la structure de jeux extérieure de Bonnay.

Une demande de travaux pour sécuriser la cour de Venise est faite par les enseignantes (revêtement du sol et barrières).

Une augmentation des tarifs du périscolaire va avoir lieu (hausse des coûts de l'énergie, des matières premières...).

Des précisions seront apportées ultérieurement par le syndicat scolaire.

5. PROJETS PÉDAGOGIQUES

Aisance aquatique (GS) et natation (CM2) >Mme SENSI et Mme CHAMOULAUD.

1ère séance le mardi 30 janvier 2024. 8 séances sont prévues (la dernière prévue le 2 avril).

L'évolution de GS est très rapide, ils sont déjà plus à l'aide dès la 2^{ème} séance.

Les 33 CM2 sont répartis en 3 groupes de niveaux et pris en charge par 2 maitres-nageurs et la maitresse.

Nouveaux projets (ajoutés aux projets présentés lors du 1^{er} conseil) :

- **Jouons la carte de la fraternité** (toutes les classes du CP au CM2)

Les élèves doivent envoyer une carte à des personnes tirées au sort dans l'annuaire.

- **Classe verte CM1-CM2 et CM2**

Les élèves partiront du 30 avril au 3 mai à Longeville Mont d'Or.

Activités prévues : Escalade, canoë-kayak, musée de l'olympisme à Lausanne, randonnées, course d'orientation. Une réunion d'information pour les parents est prévue lundi 12/02.

- **Le festival du court métrage:** participation des classes de Vieilley et Venise.

4 courts métrages sont visionnés en classe sur un thème choisi au préalable et une exploitation est faite en classe sur ce thème.

- **Dictée francophone** pour les 2 classes de Venise

- **Projet basket-ball** pour les élèves de Vieilley/Venise et les CP de Bonnay, avec une intervenante professionnelle en avril (achat de paniers de basket et de ballons pris en charge par l'APE et le syndicat scolaire).

- **Projet foot** avec une intervention par semaine pour les élèves de Vieilley et Venise. Le club de foot de Pérouse encadre cette activité. Une journée sport aura lieu en fin d'année à Pérouse.

6. DIVERS :

APE : La totalité des bénéfices du marché de Noël sera donnée pour la classe verte. Les bénéfices sont en baisse et moins de parents viennent apporter leur aide sur les différentes manifestations organisées par l'APE.

L'APE regrette ce manque d'investissement humain et financier des parents car l'aide apportée aux écoles pour leurs projets sera moins conséquente que les années précédentes.

L'APE s'interroge sur les causes de ce manque d'investissement.

Concernant la fête de l'école du juin : elle aura lieu le 28 juin.

Pas de question écrite des parents.

Fin de la séance à 19h45

Secrétaires de séance
Mme PREVITALI et Mme GILLET

La directrice
Mme SENSI